

## PROGRAMME DE FORMATION

### **DESSINATEUR INDUSTRIEL– Option PARAPETROLIER**

**Durée : de 45 jours (315 heures) à 70 jours (490 heures) selon options choisies**

**Modalité Présentiel – Niveau Initiation**

#### Résumé de la formation :

Le dessinateur industriel intervient lors de l'étude d'un projet. Il analyse le dossier technique d'un projet (dimensions, contraintes techniques et réglementaires) puis réalise et adapte les plans en 2D ou en 3D, en dessin ou sous toute autre forme graphique. Il intègre les spécificités techniques précisées par le bureau d'études, les chargés d'affaires ou les conducteurs de travaux. Leurs plans d'exécution et les schémas de chaque partie de l'ouvrage guident les conducteurs de travaux et les chefs de chantier dans leur travail sur le terrain.

Le travail de ce spécialiste permet de s'assurer que le projet prend en compte les contraintes réelles d'un projet (poids, proportions, réglementation, accessibilité...). Ses plans ne sont pas fixes. Ils évoluent en fonction des simulations numériques et de l'avancée du projet ou du chantier, des matériaux utilisés, etc. Il rédige aussi les documents techniques.

Les plans se font sur ordinateur. La connaissance des logiciels de CAO (Conception Assistée par Ordinateur) et de DAO (Dessin Assisté par Ordinateur) est indispensable. Le dessinateur industriel peut se rendre sur le terrain pour vérifier ou expliquer certains points. (Onisep).

Le métier de dessinateur industriel vous intéresse ? Cette formation vous permettra de le découvrir, de le comprendre et de devenir dessinateur projeteur opérationnel afin d'occuper un premier emploi dans cette profession exigeante.

A formation sera adaptée en fonction des options choisies.

#### Public visé par la formation :

Métiers – fonctions : Dessinateur projeteur

Niveau de connaissance générale préalable requis : IV Niveau de sortie : IV

Prérequis : Entretien avec le responsable pédagogique – 3 jours d'immersion en entreprise pour les profils en reconversion professionnelle.

Objectif de formation : *A la fin de la formation les stagiaires seront en capacité de :*

« Réaliser un projet de dessin 2D/3D de bureau d'étude à partir des consignes et de contraintes données ».

#### Programme détaillé de la formation

##### Tronc commun : 34 à 37 jours (238 h. à 259 h.)

**Chapitre 1 : Découvrir le métier de dessinateur industriel et le dessin - de 2 à 5 jours selon profil**

**Chapitre 2 : Initiation au logiciel AutoCAD - 7 jours**

**Chapitre 3 : Perfectionnement au logiciel AutoCAD - 16 jours**

**Chapitre 4 : Utiliser des fonctions avancées du logiciel AutoCAD - 9 jours**

##### Options de formation sur d'autres logiciels (liste non exhaustive) – 5 jours par logiciel (35 h.)

**Chapitre 5 : Utiliser le logiciel Inventor - 5 jours**

**Chapitre 6 : Utiliser le logiciel Solidworks - 5 jours**

##### Option spécifique au domaine du parapétrolier : 13 jours (91 h.)

**Chapitre 1 : Découvrir le domaine du parapétrolier - 4 jours.**

**Chapitre 2 : Appréhender la technicité des installations sous-marines - 7 jours**

**Chapitre 3 : Soudure et soudage : effets et symbolisation - 2 jours**

##### Option spécifique aux personnes en reconversion professionnelle : 15 jours (70 h.)

**Chapitre 1 : Appliquer ses apprentissages en bureau d'étude - 15 jours.**

### Informations générales :

**Domaine de formation :** 201 – Informatique industrielle

**Objectif général :** Développement des compétences des salariés.

**Modalités d'admission :** Entretiens avec le responsable pédagogique et le formateur afin de valider votre demande et l'adéquation de vos besoins au programme. Ce dernier pourra être ajusté en conséquence.

**Délais d'accès :** 15 jours après la réception par l'organisme de formation de vos documents contractuels de formation signés par les parties prenantes.

**Type de formation :** Collective en intra-entreprise / Collective en inter-entreprises / individuelle

### Modalité de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de la formation

#### ➤ **Modalités de mise en œuvre :**

- Des formateurs expérimentés
- Des temps d'échanges s'appuyant notamment des cas pratiques des entreprises participantes
- Des temps pédagogiques et outils remis aux participants par voie dématérialisée ou sur place

#### ➤ **Modalités de suivi :**

- Feuilles de présence signées par les stagiaires et formateurs, par demi-journée de formation, en présentiel
- États de connexion et/ou travaux des stagiaires pour la modalité distancielle
- Tous documents tels que rapports, mémoires ou compte rendus
- Attestations d'assiduité et de formation

#### ➤ **Évaluation de la formation :**

- Évaluation formative séquentielle, par le formateur, pendant la formation pour valider à chaque session pédagogique l'acquisition ou l'amélioration des compétences
- Évaluation de satisfaction des stagiaires
- Évaluation des acquis des stagiaires par : **Évaluations pré et post acquis**  
**Passage du test TOSA AutoCAD 2D.**  
**Passage de la certification TOSA AutoCAD 2D.**
- **Sanctions :** Attestation de fin de formation et attestation de passage de la certification ou délivrance de la certification pour un résultat de plus de 550 sur 1000 points.
- Évaluation de la formation par le formateur
- Bilan qualitatif de l'action complétée par un échange de fin de session avec les parties prenantes disponibles.
- Indicateurs de résultats sur le site internet «[www.projytech.com](http://www.projytech.com) »

#### ➤ **Informations sur la certification Tosa AutoCAD :**

- Information générale : [https://www.tosa.org/FR/certification-autodesk-autocad&reg;?sbj\\_id=230](https://www.tosa.org/FR/certification-autodesk-autocad&reg;?sbj_id=230)
- Règles et exigences techniques de la certification TOSA : [https://staticacm.isograd.com/common\\_files/helpfiles/tosa\\_certification\\_exam\\_rules\\_and\\_technology\\_requirements\\_fr.pdf](https://staticacm.isograd.com/common_files/helpfiles/tosa_certification_exam_rules_and_technology_requirements_fr.pdf)
- Politique d'examen de la certification : [https://static.tosa.org/tosaorg\\_1/pdf/tosa\\_exam\\_rules\\_fr.pdf](https://static.tosa.org/tosaorg_1/pdf/tosa_exam_rules_fr.pdf)

#### ➤ **Méthodes pédagogiques, techniques et d'encadrement mobilisées**

#### ➤ **Méthodes pédagogiques :**

- Évaluation préalable de la demande et des besoins
- Adéquation des contenus pédagogiques tout en restant en adéquation avec les objectifs de la formation
- Méthodes pédagogiques actives, interrogatives et affirmatives ; travaux de sensibilisation, apports théoriques et de mises en application ; travail en individuel et / ou de groupe.

#### ➤ **Ressources pédagogiques : Support de cours, mise en situation, étude de cas, exercices pratiques, ...**

#### ➤ **Moyens techniques :**

- Locaux adéquats
- Une superficie suffisante et conforme à la réglementation en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité
- Équipements adaptés aux domaines de formation et au nombre de stagiaires
- Ressources documentaires accessibles

- Accès facilité pour les personnes à mobilité réduite
- Pour les accès à distance, les outils proposés sont accessibles gratuitement et testés en amont.

➤ **Encadrement :**

**Projytech** mobilise les moyens nécessaires pour garantir le service attendu :

- Fonctions administratives et financières
- Fonctions pédagogiques (équipe de formateurs qualifiés et expérimentés)
- Fonction d'accueil, de suivi et d'encadrement des stagiaires
- Fonction gestion des ressources humaines (maintien et développement des compétences des personnels)
- **Support technique et pédagogique** disponible auprès du formateur et de centre de formation de 9h00 à 17h00, joignable par téléphone au 01.34.98.04.52 (tel du formateur sur la convocation à la formation) ou par mail ou SMS. Réponse effectuée dans la demi-journée suivante.

**Projytech** est un organisme dont les formateurs sont experts dans leur domaine de compétences.

- **Qualité du formateur/formatrice : Alexandre Durand-Cullerier**, dirigeant de la société Projytech, est expert sur le logiciel AutoCAD. Formé à l'ingénierie de la formation, il crée et adapte les programmes de formation afin de répondre aux besoins en compétences spécifiques nécessaires aux entreprises. Il travaille avec des intervenants dessinateurs industriels, formés également au métier de formateur et à l'ingénierie de formation.
- **Référent dans l'organisme de formation :** Madame Eve ARMANT – eve.armant@projytech.com – 01.34.98.04.52 / 06.73.84.40.17
- **Référent dans l'entreprise commanditaire :** Pour les formations intra-entreprises uniquement

**Modalités d'organisation :**

**Durée de la formation :** de 45 jours (315 heures) à 70 jours (490 heures) selon options choisies

**Modalité :** Présentielle

**Rythme :** Sessions consécutives

**Organisation :** Accueil des stagiaires, organisation des pauses, réservation de la salle de formation, réalisés par l'organisme de formation dans ses locaux.

Repas non inclus, organisation individuelle. Hébergement non inclus.

**Nombre de stagiaires :** 1 à 4 stagiaires

**Dates :** Se référer à votre convention ou convocation de formation.

**Horaires de la formation :** De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

**Lieu :** Dans les locaux de **Projytech**, 1 place Charles de Gaulle, Immeuble le Central Gare, 78180 Montigny-le-Bretonneux, ou dans les locaux du commanditaire ou à distance.

**Accessibilité et handicap :** salle accessible aux personnes à mobilité réduite. Contactez votre formateur à votre arrivée (coordonnées sur votre convocation). Pour les salles gérées par l'entreprise commanditaire, rapprochez-vous de votre référent formation dans votre entreprise.

Pour les besoins en compensation pédagogique, contactez-nous pour être mis en relation avec notre référente handicap pour étudier vos besoins.

**Tarifs :** de 15 750,00 € HT à 24 500,00 € HT, selon options choisies.

(50,00 €/heure HT – 60,00 €/heure TTC / 350,00/jour HT – 420,00€/jour TTC)

**Formation disponible** en format individuel ou collective, en intra entreprise, en inter-entreprises et modalité AFEST : contactez-nous.

**Contact :** Madame Eve ARMANT – eve.armant@projytech.com – 01.34.98.04.52 / 06.73.84.40.17

*Mise à jour le 22/01/2025*